Syndicat CFTC Santé Sociaux
Syndicat Privé d'Ile de France (SPIF)

Syndicat cftc

SPIF- Syndicat CFTC
Privé Ile de France

Adhérer à la CFTC c'est :

- Avoir un correspondant dans son secteur d'activité
- Participer à des réunions d'information et de concertation
- Bénéficier des prix promotionnels de Avantage Culture Loisirs (sur la cultures, les loisirs, voyages, alimentaires…)
- Avoir une protection juridique vie professionnelle (par notre syndicat) et vie civile (par nos partenaires)
- Recevoir les informations sur les réunions paritaires (convention collective, commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, prévoyance, formation professionnelle)
- Etre assisté dans son établissement ou devant le Conseil des Prud'hommes
- Bénéficier de formations syndicales
- Recevoir les magazines d'information sur le droit au travail et les actualités sociales
- Remboursement à hauteur de 66 % des cotisations sociales par le trésor public : par chèque ou virement si vous n'êtes pas imposable, ou par déduction d'impôt si vous l'êtes

La CFTC, le syndicat constructif œuvre pour :

- Le respect de la dignité de chaque personne
- Une véritable qualité de vie au travail,
- La reconnaissance professionnelle de chaque salarié, que chacun puisse s'exprimer et prenne part aux résultats collectifs
- La lutte contre le mal-être au travail généré par la peur et la crainte d'être injustement sanctionné ou licencié
- Le service du bien commun

Mieux vivre, nous l'imposerons ensemble avec la CFTC

La C.F.T.C. veut être source d'innovation et contribue en toute indépendance à la construction d'une société que nous voulons libre au service de l'accomplissement de la personne.
Notre syndicat se réclame et s'inspire des principes de la morale chrétienne, elle éclaire la mise en œuvre de valeurs fondamentales pour un monde plus juste et plus humain : la solidarité, la liberté, la responsabilité et la justice sociale.

Les PLUS de l' ADHESION à la CFTC :

Assurance juridique sur les risques professionnels

Cette assurance a pour objet de défendre chaque adhérent CFTC dans les cas suivants :

- Mise en cause de sa responsabilité personnelle résultant d'une faute, erreur, négligence ou omission non intentionnelle causée dans l'exercice de ses fonctions ou à l'occasion de celles-ci.
- Poursuite devant une juridiction pénale, civile ou administrative.

Protection lors des missions syndicales

Cette assurance est spécialement conçue pour protéger tous les adhérents de la CFTC dans le cadre de leur vie syndicale.

Champs professionnel du syndicat :

- Services à la personne : aide à domicile, salarié s et assistantes maternelles, entreprises de services à la personne
- Secteur privé, sanitaire, médico-social et social
- Secteur des professions libérales : cabinets dentaire et médicaux, pharmacien d'officine, laboratoire d'analyses extra hospitalier.

La CFTC est à votre service et à celui de votre famille

www.spif-cftc.com
Syndicat CFTC santé et sociaux Privés Île-de-France– 59 Rue de la Chine, 75020 Paris
Tel 01 43 15 07 32 / 07 87 57 79 16- courriel : contact.spif-cftc@orange.fr